

RITSERT RINSMA

# LES VIKINGS FONDATEURS DU HAVRE



UNE RECONSTITUTION HISTORIQUE  
ET TOPONYMIQUE

HEILIGON

ISBN 978-2-491405-10-6

Édition standard

Langue : français

Heiligon publications

Le Camp du Roy

76280 Heuqueville

France

Le présent ouvrage enrichit l'article publié dans les *Cahiers havrais de recherche historique*, n° 81, 2023, p. 1-40, intitulé « Les vikings fondateurs du Havre : une reconstitution historique et toponymique », dont le contenu est extrait du livre de Ritsert Rinsma, *Conquêtes vikings – Les colonies scandinaves des rois de l'estuaire de la Seine*.

Pour citer ce livre :

Rinsma, Ritsert, *Les vikings fondateurs du Havre – Une reconstitution historique et toponymique*, Heuqueville, Heiligon, 2024.

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération, ou transmise sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, technique, photocopieuse, enregistrement ou autre, sans autorisation écrite expresse de l'auteur.

Livre créé avec Adobe Indesign et Photoshop

Texte et mise en page par Bauke Ritsert Rinsma

Dessins d'Yves Boistelle

© 2024 Bauke Ritsert Rinsma

Tous droits réservés

# TABLE DES MATIÈRES

Préface	5
Introduction	11
Première partie	23
La Normandie de Rollon	
Deuxième partie	37
L'histoire de Sigurd̄ Serpent dans l'Œil selon les sagas et chroniqueurs	
Troisième partie	53
Les vikings du Havre et sa région	
Ingjald et Ingólf	58
Björn, Helgi et Óttar	60
Ástríd, Bolli et Gellir	62
Björn Côtes de Fer, l'évêque Witton et le saint Æðeric	63
Aplemont, Rouelles, L'Eure et Sanvic	70
Gorm, Sniö et Fróði	76
Klak-Harald et Gorm l'Ancien	81
Gunnor, Torf et Thormóð	85
Conclusion	89
Sélection bibliographique	101
Cartes	
La Gaule vers 60 av. J.-C.	24
Plan du Havre en 1530	54
Carte du hable de Gorm au début du x <sup>e</sup> siècle	90
Arbres généalogiques	
Rollon de Normandie et Ketill Flatnef	74
Sigurd̄ Serpent dans l'Œil et Harald de Norvège	75
Ingólf, Hjörleif et Fróði l'Ancien	87



## PRÉFACE

Peu d'auteurs qui écrivent sur les vikings s'intéressent aux manuscrits originaux avec leurs variantes et particularités. Pourtant, c'est là qu'il convient de retourner si on veut sortir des clichés et stéréotypes bien trop répandus sur eux. Pour ceux qui parlent couramment néerlandais et allemand, j'ajouterais ceci : le vieux francique, vieux saxon, vieux frison et vieil anglais ne sont pas si différents et assez faciles à comprendre. Il suffit d'un peu d'entraînement. Les toponymes issus de ces langues peuvent d'ailleurs être exploités en parallèle avec les textes en latin et norrois. Du fait des similitudes entre les dialectes du Nord, les Scandinaves n'avaient aucun mal à communiquer avec leurs voisins germaniques. C'est d'ailleurs la clé qui permet d'expliquer la relative facilité de leur intégration en Normandie, aux Pays-Bas et dans le Danelaw (région qui correspond à la moitié est de l'Angleterre actuelle). En tant que linguiste, mes recherches m'ont d'abord conduit à m'interroger sur les ressemblances entre la toponymie normande et celle du pays de mon enfance : le delta du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut entre Anvers et Rotterdam. En tant qu'historien, je me suis ensuite intéressé aux vikings établis au Havre, ville où j'ai vécu pendant de nombreuses années et dont la toponymie locale garde la trace des premières familles danoises qui s'y installèrent au IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle.

En septembre 2023, un article innovant a ainsi pu paraître dans les *Cahiers havrais de recherche historique*, suite à ma conférence au fort de Tourneville au Havre du 25 février 2022. Ce long article forme le corpus du présent ouvrage et donne aussi un avant-goût de mon prochain livre plus complet : *Conquêtes vikings – Les colonies scandinaves des rois de l'estuaire de la Seine*. En 2017, le maire de Heuqueville m'avait demandé d'entamer des recherches sur la potentielle origine viking de son village, situé dans la pointe de Caux, ce qui a fait débiter mon enquête historique. En décembre 2018, mes contacts avec la Société géologique de Normandie permirent ensuite l'organisation d'une première conférence. Je dois admettre que, dans un premier temps, en publiant les résultats de mon enquête dans le magazine communal de Heuqueville, je me suis trompé régulièrement lors de l'établissement de l'arbre

généalogique de Helgi Óttarsson (prononcé *Helgi Ochters soon*, où le [ch] se prononce comme la jota espagnole et le premier [s] est la marque du possessif, autrement dit : Helgi, fils d'Óttar), le chef scandinave qui se cache derrière le toponyme Heuqueville. Toutefois, c'est en apprenant de mes erreurs et en les corrigeant dans les numéros suivants du *Heuqueville Mag'* que je me suis approché de la vérité. Seule une remise en cause constante de mes propres recherches m'a permis d'avancer et de trouver d'autres indices. J'ai d'abord étudié très attentivement les trente-deux volumes intitulés *Scriptorum* de la série *Monumenta Germaniae Historica*, un travail préparatoire minutieux mais particulièrement nécessaire pour tous ceux qui se lancent sérieusement dans l'étude de l'Antiquité et du Moyen Âge. Seule la confrontation de toutes les sources permet d'avoir un aperçu circonstancié de ce qui s'est réellement passé. Et cela est particulièrement vrai pour la période viking. En travaillant avec méthode et discipline, en croisant les manuscrits en latin, norrois et anglo-frison, tout en les comparant à d'autres textes anciens et aux toponymes normands, anglais, néerlandais et danois, mes thèses ont pu être consolidées.

Grâce à ma double compétence de linguiste et d'historien, je pense, en effet, pouvoir apporter un nouvel éclairage sur les conquêtes vikings et leurs chefs, car je suis effectivement en mesure aujourd'hui de confirmer la véracité des généalogies islandaises et scandinaves en faisant le rapprochement avec la toponymie du Pays de Caux et du Cotentin. Oui, c'est possible, à condition de démontrer d'abord qu'en Normandie il existe des « constellations patrynomiques vikings », nom que j'ai forgé pour désigner ce que je décris ci-après. Ce n'est pas qu'une théorie. La concentration à divers endroits de toponymes contenant les mêmes noms de personne est révélatrice d'une organisation particulière du territoire normand, ce dont les lieux-dits, hameaux, villages et villes sont les témoins discrets, de sorte que nous pouvons déterminer de manière assez précise l'identité des compagnons de Rollon et leurs descendants. Ces constellations scandinaves fonctionnent un peu comme l'ADN de cette région française. Leur existence peut être prouvée de manière empirique et directe, car ceci n'a rien de spéculatif. En établissant dans un premier temps les généalogies des chefs vikings mentionnés dans les sagas et chroniques de l'époque, et en comparant ensuite les arbres généalogiques ainsi

## Les constellations vikings : un dispositif de bon sens

Les patronymes scandinaves apparaissent comme regroupés dans des ensembles et sous-ensembles sur tout le territoire normand. Par exemple, dans la région de Cherbourg-en-Cotentin, les toponymes Théville, Gonneville-Le Theil, Couville, Octeville-l'Avenel, Bricquebosq, Yvetot-Bocage et Magneville contiennent les mêmes noms que Theuville, Gonneville-la-Mallet, Cauville-sur-Mer, Octeville-sur-Mer, Briquemare, Yport et Mannevillette, situés autour d'Étretat. Au centre du Pays de Caux, on trouve un Yvetot près d'une Yvecrique, à proximité d'un Gonnetot et d'une Gonneville, ainsi qu'une Heugleville et une Hugleville. Les noms de ces villes et villages font référence aux mêmes chefs vikings, souvent les compagnons d'armes de Rollon. Ceux-ci procédèrent à un découpage astucieux du territoire normand afin de favoriser la paix entre voisins. En privilégiant le parcellement des terrains plutôt que la concentration autour de chaque chef, ils s'obligeaient à voyager sur les domaines les uns des autres. Ainsi, pour se rendre sur leurs nombreuses fermes, les Normands avaient intérêt à être tous en bons termes pour pouvoir se déplacer sans entraves vers leurs différentes propriétés.

Dudon de Saint-Quentin (c.960-1026) faisait référence à ce découpage particulier du territoire normand, en écrivant : « [Rollon] divisa ces terres au cordeau avec ses fidèles en les répartissant et il reconstruisit tout [le pays] [...] avec ses nombreux guerriers et les nations venues d'ailleurs. Il donna aux gens des garanties et lois éternelles, ratifiées et décrétées par la volonté des dirigeants, les obligeant ainsi à cohabiter ensemble pacifiquement. » L'historien des premiers ducs de Normandie nous paraît ici bien informé. D'ailleurs, sans Dudon nous ne connaîtrions pas les détails de la naissance de la Normandie, même si son témoignage reste fort incomplet et contient parfois des erreurs. Par conséquent, d'autres manuscrits sont essentiels pour comprendre les années 876 à 932. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte ne nous est pas parvenu sous forme d'acte ou de diplôme, pas plus que le traité de Verdun de 843 ou le traité de Meerssen de 870. Les détails de ces traités se trouvent néanmoins dans les annales et témoignages de l'époque. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte est notamment corroboré par un certificat royal, daté du 14 mars 918, signé de la main du roi de Francie, qui reconnaît avoir cédé « aux Normands de la Seine, c'est-à-dire à Rollon et à ses compagnons » une partie de son royaume.

## Les constellations vikings : pour la paix et la sécurité

Ce livre mettra en lumière le lien évident entre les chefs vikings connus des historiens et les toponymes de la région havraise. Les descendants de Sigurđ Ragnarsson y occuperont une place centrale, car ce sont eux qui ont donné leur nom aux différentes communes devenues par la suite des quartiers du Havre. L'analyse des constellations patronymiques en Normandie s'avère cruciale si on veut connaître les nobles scandinaves à l'origine du duché. Qui plus est, en croisant les données géographiques, historiques, généalogiques et toponymiques, il devient possible de confirmer ou d'infirmer les récits du Moyen Âge, jugés parfois peu fiables par les spécialistes.

Précisons ici que si beaucoup de toponymes en « -ville » et en « -tot » commencent par le nom ou le surnom de leur premier propriétaire, il existe aussi des exceptions. C'est notamment le cas des villages qui incluent la référence à un groupe ethnique, comme par exemple : les différentes *Bretteville*, attribuées aux habitants d'origine bretonne ou britannique ; ainsi que les *Anglesqueville*, occupés par des Angles venus de Jutland ou d'Angleterre ; ou encore les nombreux *Sassetot*, détenus par des Saxons. La distribution méthodique de ces villages, éparpillés sur le territoire normand comme une véritable mosaïque, en dit beaucoup sur la détermination des chefs scandinaves d'éviter l'apparition de conglomerats trop puissants. En créant des constellations à l'intérieur desquelles il y avait plusieurs propriétaires, et en empêchant par la même occasion aux différentes ethnies de posséder des domaines contigus, chacun devait vivre en paix avec son voisin, sinon plus personne ne pouvait se rendre auprès de ses semblables. En outre, quand une révolte éclatait, celle-ci pouvait être rapidement maîtrisée par les autres chefs de la même constellation.

Cette façon d'organiser le territoire normand favorisait la paix entre ses habitants malgré leurs origines diverses. Chaque chef viking possédait, par ailleurs, un domaine le long de la rivière Epte et la limite nord de la Normandie, puisqu'il incombait à tous les membres de la noblesse scandinave de surveiller la frontière avec la Francie occidentale. On observe la même stratégie des deux côtés de la Seine, la particularité de l'estuaire étant qu'il fut détenu par les nobles vikings les plus en vue. Les sources mentionnent Rollon comme le « *princeps Nortmannorum* », mais ce n'est qu'après la mort de Sigurđ, en 891, qu'il put prétendre à la fonction de chef suprême dans la hiérarchie du commandement.



obtenus avec les cartes géographiques du Pays de Caux et du Cotentin, nous constatons qu'il y a des parallèles évidents car, dans les deux cas, pères, fils, frères et sœurs se trouvent regroupés les uns avec les autres dans un même espace. Ils sont voisins et partagent leur environnement avec d'autres chefs et leurs familles, formant, ensemble, une constellation. Ces constellations sont présentes partout dans l'ancien duché. Elles se ressemblent et se répètent à travers la Normandie. Il résulte par ailleurs de ce constat que les vikings normands étaient intimement liés aux hommes du Nord qui se rendirent maîtres des Pays-Bas, de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande et de l'Aquitaine. La plupart de ces chefs se connaissaient et ils agissaient souvent de concert.

Ne nous y trompons pas : les Scandinaves qui déferlèrent sur les îles de l'Atlantique nord et le continent européen, à partir du raid de Noirmoutier de 799 jusqu'au traité de Gisors de 966, n'étaient pas moins civilisés que les populations locales qu'ils rencontrèrent. Certes, ils se comportaient souvent de façon barbare, mais les guerriers danois et norvégiens n'agissaient pas différemment de leurs adversaires francs, frisons, anglo-saxons et bretons pendant les conflits. Un certain nombre de vikings avaient même pris le baptême chrétien, bien que la majorité d'entre-eux restât dans un premier temps attaché au culte de leurs ancêtres. Dans le nord de l'Empire franc, la conversion au catholicisme était d'ailleurs toute récente. Quand les vikings passèrent par là, plus aucun aspect de leur vie ne les différenciait des habitants, ni en culture, ni en religion, ni même en langue. Ces hommes du Nord descendaient d'ancêtres communs et appartenaient à la même civilisation germanique. Quatre siècles plus tôt, les Anglo-Saxons et Frisons du nord-ouest de l'Europe avaient réussi à soumettre la moitié sud d'une île qu'on nommera ensuite l'Angleterre. Au IX<sup>e</sup> siècle, la nouvelle vague partit du Danemark et du sud de la Norvège et concernait un périmètre beaucoup plus vaste. Après avoir touché l'Écosse et l'Irlande, elle submergea le littoral des royaumes de Lothaire et de Charles le Chauve avant d'inonder les contrées d'Alfred le Grand et ses contemporains. Les motivations derrière ces invasions étaient certes différentes, mais elles avaient en commun la prise de conscience des Scandinaves de leur importance géopolitique croissante et la force de frappe phénoménale de leur appareil militaire maritime et terrestre.





**S**i une ville normande a vraiment pris de l'ampleur pendant la colonisation scandinave au cours du IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle, c'est bien Le Havre, sous la domination du chef viking Sigurd et de ses descendants. Toutefois, cette histoire est aujourd'hui oubliée, comme le lien historique entre Le Havre au Pays de Caux et le royaume viking d'York en Northumbrie. Le Havre a fêté ses 500 ans en 2017, commémorant ce que beaucoup considèrent comme l'acte fondateur de ville : les travaux commencés sous François I<sup>er</sup> pour ériger un port fortifié. Pourtant, d'anciens documents attestent qu'avant Le Havre de Grâce, il y avait un « hable de Grasse » entre la mer, l'entrée du port et le bassin du Commerce, avec pour centre l'actuel quartier Notre-Dame. Lorsque les travaux de fortification commencèrent, vers 1517, il restait peu de cette ville ancienne située sur les rives d'une crique à trois bras qui forment aujourd'hui : (1) le bassin du Roi ; (2) le bassin de la (Grande) Barre ; (3) le bassin de la Manche (ou de la Floride). Selon Guillaume de Marceilles, procureur de François I<sup>er</sup>, avant même la construction du nouveau port, de grandes planches couvraient le lit du futur bassin du Roi, afin qu'on puisse y circuler sans difficulté au moment de la marée basse. La ville disposait aussi déjà de plusieurs « viviers » ; de beaux et grands étangs « clos de muraille et pavez de beau caillou », qui recueillaient l'eau de source de deux des trois fontaines naturelles. Entre le XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, les Havrais vivaient de la pêche aux harengs et aux maquereaux, de la production de sel, ainsi que du commerce avec les villes le long de la Seine et avec les autres ports en Europe, notamment en Espagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Au milieu du « hable de Grasse » se trouvait une chapelle en bois avec un

toit en chaume, entourée d'un cimetière à partir de 1311. Comme la presque-île du futur quartier Notre-Dame se situait au niveau de la mer, et parce que celle-ci fut entièrement submergée en 1525, les constructeurs du nouveau port se mirent à surélever le terrain et à rehausser les quais. La chapelle fut alors reconstruite sur des piliers de pierre. Quand il s'avéra, après coup, que leur hauteur ne suffisait toujours pas, Jehan de Marceilles, le père de Guillaume et gouverneur de Graville, les fit allonger et augmenter en 1536.

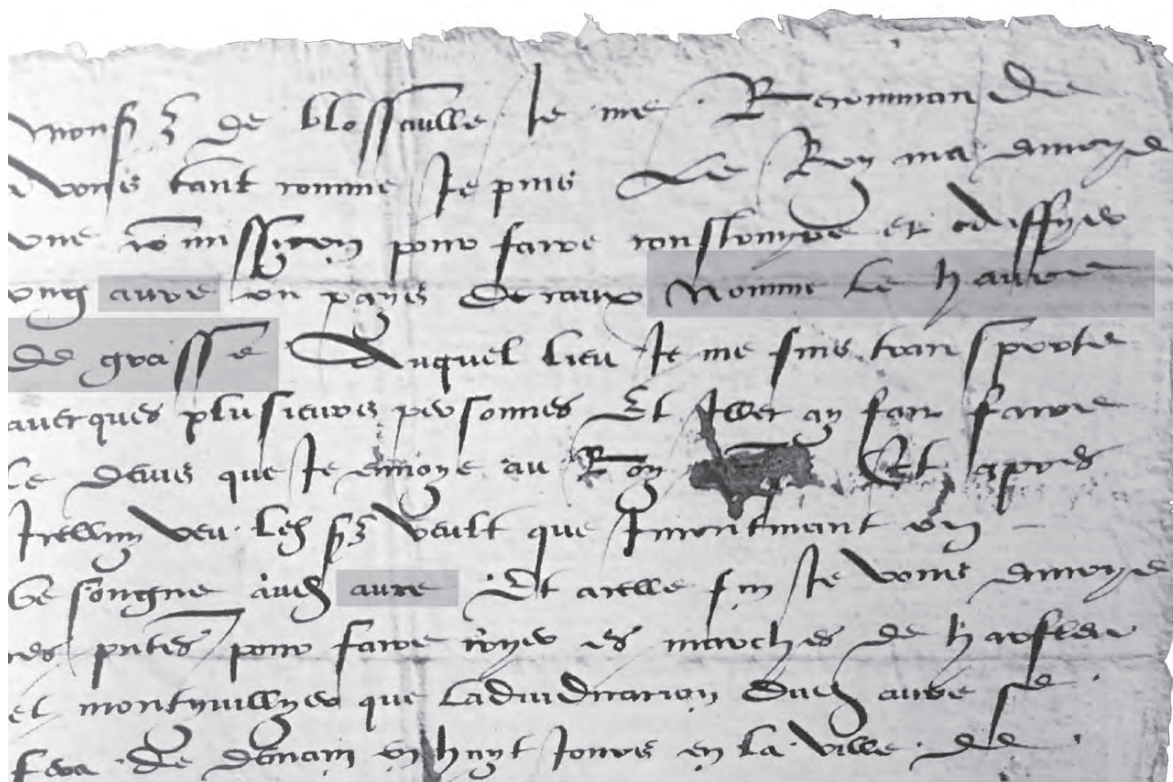
Guillaume de Marceilles, qui écrivit vers 1590, observa aussi que les riverains désignèrent leur nouvelle ville par « hable neuf », car construite au lieu et à la place de l'ancien Havre. Les Anglais donnèrent ce même nom au port fortifié : « Newe Haven » ; comme c'est indiqué sur un plan dressé en 1562, archivé dans la British Library à Londres. Les adjectifs *neuf* et *newe* viennent ici confirmer l'existence d'un Havre plus ancien. À ce sujet, Jehan de Marceilles déclara :

[...] l'endroit du vieil havre de Grasse [...] était un autre lieu que le havre neuf et qui de présent n'est d'aucune valeur et en état de grève<sup>1</sup>.

Ici, le premier historien du Havre décrivit en réalité l'avant-port du Perrey, quartier ouest de l'ancien « hable de Grasse » devenu plage d'échouage, victime de l'érosion maritime. Par ailleurs, l'ensablement de l'accès au port, côté sud, avait rendu les criques intérieures peu adaptées au commerce maritime vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et seuls les travaux entrepris sous François I<sup>er</sup> pouvaient corriger cela. Force est de constater néanmoins que nous sommes loin de l'idée d'une cité créée de toute pièce dans un environnement vierge. Pour souligner ce point, citons Guyon Le Roy, sieur du Chillou, vice-amiral de Normandie et constructeur du Havre de Grâce, dans sa lettre du 22 février 1517 :

---

<sup>1</sup> Cité dans Alphonse Martin, « Le Havre de Grâce au Moyen Âge », *Recueil de l'association des Amis du vieux Havre*, 1923, p. 15. Pour les autres références à l'ancien Havre de Grâce, voir le *Précis chronologique des principaux événements arrivés au Hâvre* [sic] par Jacques Augustin Gaillard, publié dans *Les manuscrits retrouvés de Jacques Augustin Gaillard : une histoire du Havre et des Havrais, écrite de 1810 à 1824*, éd. Hervé Chabannes, Rouen, PTC, 2006, p. 37 ; ainsi que les écrits de Guillaume de Marceilles, dans *La première histoire du Havre*, éd. Hervé Chabannes, Jean-Baptiste Gastinne et Dominique Rouet, Nolléval, L'Écho des vagues, 2012, p. 127, 129, 133, 140-41, 165, 187.



*Lettre de Guyon Le Roy, sieur du Chillou, du 22 février 1517.  
Archives municipales du Havre, DD88*

Monsieur de Blossaille, je me recommande à vous tant que je puis ; le roy m'a envoyé une commission pour faire construire et ediffier un avre ou [d.] pays de Caux, nommé le havre de Grasse, auquel lieu je me suis transporté avecques plusieurs personnes, et illec ay fait faire le devis que j'é envoyé au roy notre seigneur. Et après icelluy veu, ledit seigneur veult que incontinent on besongne audit avre<sup>2</sup>.

Ce qui nous intéresse dans ce passage sont les deux orthographes du même mot *avre*, d'abord sans *h* pour le nouveau port, puis avec un *h* pour le lieu-dit. La graphie des mots n'étant pas encore fixée à cette époque, ce détail a pu échapper à l'œil des spécialistes, mais la distinction est maintenue dans la phrase suivante, ce qui montre

<sup>2</sup> Soit en français moderne : « Monsieur de Blossaille, je me recommande à vous tant que je peux. Le roi m'a envoyé une commission pour faire construire et edifier un [h]avre au Pays de Caux, nommé le havre de Grasse, lieu auquel je me suis transporté avec plusieurs personnes, et j'y ai fait faire le devis que j'ai envoyé au roi notre seigneur. Et après ce vœu, ledit seigneur veut que de façon urgente on se mette à l'œuvre audit [h]avre. » (*La Première Histoire du Havre*, p. 21).

que l'auteur ne se trompe pas quand il dissocie les deux. Dans une autre lettre, écrite le 7 février 1517 et émanant de François I<sup>er</sup> en personne, on parle aussi du « lieu de Grasse », terme répété à trois reprises pour désigner le site des futures constructions<sup>3</sup>. Or, ce « lieu de Grasse » comprenait au moins deux localités voisines, car Jehan de Marceilles fait la différence entre l'ancien « havre de Grasse » et la nouvelle ville où, avant les travaux entrepris sous François I<sup>er</sup>, « aucuns n'y hantaient ni fréquentaient<sup>4</sup> ».

Entre 1810 et 1824, l'historien havrais Jacques Augustin Gaillard rédigea un *Précis chronologique des principaux événements arrivés au Hâvre [sic] de Grâce depuis sa Fondation*, s'appuyant sur des sources disponibles à son époque. Il y expliqua qu'en l'an 1450 « il existait une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, sous le titre de Notre Dame de Grâce, d'où le port a tiré son premier nom de Hâvre [sic] de Grâce », puis il dit :

En 1470, dans le mois de mai [...] ; il y eut au Hâvre [sic] un armement considérable sous la conduite du bâtard de Bourbon amiral de France. En 1485, au 1<sup>er</sup> août, Charles VIII y fit armer un nombre suffisant de bâtimen[t]s pour contenir un secours de 4 000 hommes qu'il donna au Comte de Richemont, avec lequel il débarqua à Milfort [Milford Haven] dans le Pays de Galles d'où il s'empara de la Couronne d'Angleterre. En 1497, le port d'Harfleur s'obstruait et se fermait insensiblement à la navigation, et tandis que les alluvions de la Seine augmentaient son éloignement de la mer, elles consolidaient l'emplacement du port du Hâvre [sic] qui devait un jour le remplacer. [...] On vient de voir que Le Hâvre [sic] de Grâce existait dès 1450, non comme ville mais comme un bourg ouvert et un port qui avait déjà rendu des services et qui pourrait en rendre de plus grands par la suite. On y jugea alors que le terrain sur lequel Le Hâvre [sic] était assis, s'augmentait journellement. Ce qui s'effectuait d'une manière si sensible que le nombre des habitants qui s'y fixèrent s'accrut tellement que Louis XII jugea à propos d'en faire une ville et en jeta les premiers fondements en 1509<sup>5</sup>.

Ce résumé par Jacques Augustin Gaillard illustre clairement qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle les Havrais avaient parfaitement conscience

<sup>3</sup> Lettre à l'amiral Guillaume Gouffier de Bonnivet (*ibid.*, p. 48-49).

<sup>4</sup> Note de Jehan de Marceilles, publiée dans Martin, « Le Havre de Grâce au Moyen Âge », p. 15.

<sup>5</sup> *Les manuscrits retrouvés de Jacques Augustin Gaillard*, éd. Chabannes, p. 36-37.

de l'existence d'un havre avant la création du port fortifié, tout en reconnaissant l'importance des années 1516-1517. Cependant, de nombreux détails échappèrent à cet historien et il fallut attendre les travaux d'Alphonse Martin et ses trois tomes sur *Les Origines du Havre*, publiés entre 1882 et 1885, pour que le grand public commence à mieux discerner les contours de l'ancienne ville.

Alphonse Martin fut un auteur prolifique qui s'intéressa à l'histoire du Havre, de Sainte-Adresse, de Montivilliers, de Fécamp, de Saint-Romain-de-Colbosc, de Gonfreville-l'Orcher et de Tancarville. En 1923, il proposa un résumé de ses recherches dans son article « Le Havre de Grâce au Moyen Âge », s'appuyant sur des chartes de donations attestant l'existence de populations dans la région havraise en 1054, 1155, 1204, 1269 et 1311. Il expliqua que la première église mentionnée en 1054 fut celle de Saint-Nicolas dans l'actuel quartier de l'Eure (écrit *Lure* vers 1050 et *Luere* en 1177)<sup>6</sup>, tandis que la chapelle du Havre apparut pour la première fois dans les sources en 1204 et 1311 en tant que dépendance de l'église Saint-Nicolas. Appelée aussi « La Grande Leure », ce petit port fut ensuite désigné par le titre de « ville » en 1362, sous le règne de Jean II Le Bon. Nous ne savons pas quels furent les privilèges urbains accordés à Leure, mais il s'agissait bien de l'agglomération principale à cette époque. Au xiv<sup>e</sup> siècle, Leure comptait 767 mesures (comprenant 4 habitations chacune) sur une surface de 24 acres, alors que Graville n'en avait que 180 sur 303 acres, Ingouville 48 sur 32 acres, Sanvic 77 sur 160 acres et Chef-de-Caux 45 sur 48 acres. Nous ne disposons pas de chiffres spécifiques pour Le Havre de Grâce, mais ce port est nommément cité dans une facture de la fin du xv<sup>e</sup> siècle pour la vente et le transport de cailloux taillés provenant du port de Sanvic, destinés à être livrés à Harfleur. Les navires de très fort tonnage mouillaient à proximité de Chef-de-Caux, comme ce fut le cas en janvier

---

<sup>6</sup> François de Beaurepaire, *Les Noms des communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime*, Paris, A. et J. Picard, 1979, p. 76. En dehors de François de Beaurepaire, nous sommes redevables aux auteurs suivants pour leurs recherches toponymiques : Jean Adigard des Gautries, Jean-Pierre Chaline, Guy Chartier, Albert Dauzat, Hubert Greven, Louis Guinet, Stéphane Lainé, Fernand Lechanteur, René Lepelley, Lucien Musset, Ernest Nègre, Jean Renaud, Élisabeth Ridel-Granger, Charles Rostaing et Christine Vandeventer. Même si nous sommes parfois en désaccord avec leurs interprétations, sans leur travail préparatoire, la présente étude n'aurait pas été possible.

1395, quand un voilier venu d'Amsterdam chargé de 120 barils de harengs blancs y fit escale. Trois petits navires furent envoyés pour récupérer la cargaison et assurer le transit vers le quai du Perrey<sup>7</sup>.

Le Havre de Grâce était donc une ville portuaire active longtemps avant les premiers travaux sous François I<sup>er</sup>. Alphonse Martin n'en doutait pas, mais les recherches sur le vieux « hable de Grasse » sont restées rares depuis. D'où vient ce toponyme ? Fait-il référence à la sainte Notre-Dame de Grâce comme Jacques Augustin Gaillard a pu l'écrire ? Que dire du nom de certains quartiers du Havre moderne, tels Sanvic, Bléville et Les Neiges ? Pourquoi existe-t-il deux appellations pour la ville de Sainte-Adresse, autrement dit Saint-Denis ? Comme nous le verrons, ces toponymes sont directement liés à la colonisation anglo-frisonne et viking du premier millénaire. Mais pour s'en convaincre, nous commencerons par remonter le temps au-delà de l'époque où la Normandie fut créée. En effet, tout au long du Moyen Âge, les Havrais se sont sentis proches des peuples de la mer du Nord, comme Guillaume de Marceilles nous le rapporta également. En octobre 1562, six mois après le début de la rébellion contre leur souverain Charles IX, les Havrais, alors très majoritairement protestants, s'étaient emparés de leur ville et faisaient appel au comte de Warwick et ses armées anglaises « pour les faire venir [...], disant que leurs cousins étaient venus<sup>8</sup>. » La première guerre de religion battait son plein et les Havrais n'hésitaient pas à demander de l'aide à leur « famille » d'outre-Manche. Que

<sup>7</sup> Martin, « Le Havre de Grâce au Moyen Âge », p. 2, 15, 17-18. Sur la carte réalisée pour son article, Alphonse Martin présenta Le Havre de Grâce comme un hameau situé à l'entrée du port de Leure, au sud de l'église Saint-Nicolas, le décrivant comme dépendant de la ville de Leure. Cette analyse est erronée pour deux raisons. Tout d'abord, à l'époque des vikings, la Grande Leure faisait partie des défenses protégeant le port intérieur des envahisseurs. C'est donc Leure qui dépendait du Havre et non pas l'inverse. Par ailleurs, au xv<sup>e</sup> siècle, l'ensablement de la Seine éloignait le fleuve vers le sud, agrandissant le littoral au lieu de l'éroder. À l'inverse, le Perrey, attaqué par un fort courant maritime, diminuait rapidement en taille, tout comme le Chef-de-Caux. Cette érosion est attestée par Jehan de Marceilles, qui écrivit : « l'endroit du vieil havre de Grasse qui était un autre lieu que le havre neuf et qui de présent n'est d'aucune valeur et en état de grève » (voir note 1).

<sup>8</sup> Soit en moyen français : « disoient que leurs cousins etoient venus ». En d'autres termes, les Havrais se sentaient plus proches des Anglais que des Français, ce qui faisait dire à Guillaume de Marceilles qu'il ne comprenait pas l'absence de patriotisme, « tant ils estoient infidelles envers leur roy et leur patrie [tant ils étaient infidèles envers leur roi et leur patrie] » (*op. cit.*, p. 196-97).



plusieurs siècles de conflit entre l'Angleterre et la France, ainsi que le souvenir récent d'invasions sanglantes ne les aient pas empêchés de lancer cet appel aux Britanniques en dit long sur le lien puissant qui unissait ce port normand à la Grande-Bretagne. Le procureur du roi ne trouva d'ailleurs que vingt-cinq Havrais fidèles à la couronne dans toute la ville. Il les mit aussitôt à l'abri, en anticipation des représailles de Charles IX<sup>9</sup>.

Après une brève présentation des conséquences de la colonisation anglo-frisonne puis scandinave en Normandie, surtout en rapport avec la culture et la langue germaniques des peuples du Nord, et l'impact qu'ils eurent sur la toponymie régionale, nous aborderons le récit personnel du légendaire viking Sigurd̄ Serpent dans l'Œil, le fils de Ragnar Loðbrók. Que ce héros de la mythologie scandinave puisse occuper une place centrale dans une étude sérieuse sur l'histoire du Havre ne doit pas surprendre les spécialistes. Tout comme Charlemagne et les autres rois médiévaux, Sigurd̄ devint une source d'inspiration pour troubadours et scaldes. Il n'empêche que derrière le mythe se cache un homme bien réel, très puissant. Nous en dresserons le portrait en citant les textes anciens. Il fut l'ancêtre des fondateurs du Havre et entouré de généraux dont les noms survivent dans le paysage normand. Les biographies de ces grands chefs vikings formeront ensemble la dernière partie de notre reconstitution, laquelle sera complétée par quelques anecdotes concernant des hommes religieux qui, par un concours de circonstances, contribuèrent à la modification de la toponymie locale.

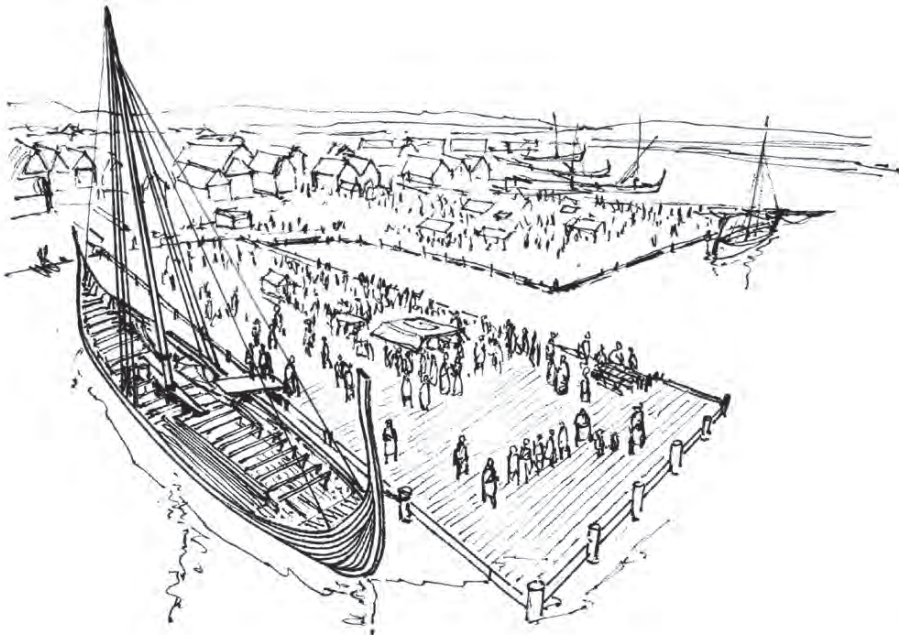
Bien que ce livre s'intitule *Les vikings fondateurs du Havre*<sup>10</sup>, cela ne signifie pas qu'avant leur arrivée dans l'estuaire de la Seine, la ville était inhabitée. Après les Calètes, qui par la plume de Jules César ont donné leur nom au Pays de Caux et au toponyme

---

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>10</sup> Sur l'emploi du mot « viking » avec majuscule ou minuscule, voir Pierre Bauduin, *Histoire des vikings – Des invasions à la diaspora*, Paris, Tallendier, 2019, p. 17-18. L'historien observa : « [La] capitalisation du nom « Viking » (avec une majuscule) est aujourd'hui de plus en plus contestée, notamment en ce qu'elle colore d'une acception ethnique des groupes ou des populations dont la cohésion ne se fondait pas sur l'ethnicité [...] : les Scandinaves n'étaient pas tous des vikings ; les vikings n'étaient pas tous scandinaves ; il n'y avait pas de peuple viking. » Par conséquent, dans ce livre nous optons systématiquement pour l'orthographe avec « v » minuscule.

Chef-de-Caux au Havre (*Caput Caleti*, c.1240), la Normandie fut une terre d'accueil pour Saxons, Frisons, Francs et Bretons<sup>11</sup>. Si nous voulons comprendre ce passé lointain, nous pouvons recourir à l'archéologie et aux textes anciens, la littérature étant particulièrement importante pour déterminer le rôle des individus, tandis que l'archéologie permet d'analyser la vie au sein de chaque groupe. Pour cette étude, nous exploiterons les écrits contemporains ou proches des événements, toujours dans le but d'identifier avec précision les fondateurs vikings du Havre et sa banlieue. Lors des nombreuses guerres du Moyen Âge, ce furent souvent les rois issus de la noblesse normande (et non pas simplement « les Anglais ») qui, des deux côtés de la Manche, s'opposaient puissamment au pouvoir royal français. Ces Normands avaient plus d'affinités avec les Danois, Anglais et Néerlandais qu'avec les populations gallo-romaines au sud et à l'est du pays. Imbriquée entre de nombreuses autres cultures, la Normandie fut un lieu d'échanges, de brassage et de confrontation. Le Pays de Caux, situé le long de la mer et de la Seine (deux frontières naturelles, mais aussi deux voies navigables desservant de nombreuses villes), était particulièrement exposé à toutes sortes d'influences, de convoitises et d'enjeux stratégiques.



<sup>11</sup> En dehors de quelques allusions de Jules César, Strabon, Pline l'Ancien et Ptolémée sur la Gaule belge, nous n'avons que peu d'indices écrits concernant le peuple appelé *Caleti*.

## Les Calètes, Grannona et le cap de la Hève

Le nom du Pays de Caux vient du latin *Caleti*, terme par lequel les Romains désignèrent la population de la baie de Seine. Nous savons peu de choses sur eux et la situation est à peine meilleure pour les Saxons et Frisons qui s'implantèrent sur leur territoire à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle. L'histoire des Francs saliens est cependant mieux documentée. Grâce aux textes anciens nous savons qu'ils s'installèrent en Neustrie à partir de 486. Pendant cinq siècles, jusqu'à l'accession au trône de Hugues Capet, les rois de Francie s'exprimaient en vieux francique, l'ancêtre du néerlandais et du bas allemand. Rien d'étonnant donc de trouver autant de villes et de villages avec des noms d'origine germanique dans le nord de la France et en Normandie. Lorsque les vikings s'y installèrent au IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle, d'autres toponymes germaniques furent ajoutés, les envahisseurs scandinaves parlant certes des dialectes nordiques différents, mais issus d'une même langue souche : le proto-germanique.

Avant l'arrivée des vikings, Le Havre portait un autre nom et nous pensons que les Romains l'indiquèrent par *Grannona*, vraisemblablement la retranscription latine d'un toponyme d'origine saxonne composé de deux éléments : *gēro*, pour « promontoire », et *namon*, pour « lieu-dit », soit le lieu « nommé promontoire ». Cette description géographique correspond parfaitement à l'immense falaise qui s'avance en saillie dans la mer au nord du Havre. Ce promontoire s'appelle aujourd'hui cap de la Hève, nom dont le deuxième élément est synonyme du premier. En effet, le vieux saxon *hefa* signifie « cap » et « sédiment », tandis que le vieux francique *hevon* a pour sens « élevé ». Le moyen anglais *heven* et le néerlandais moderne *verheven*, issus de ces langues, ont la même signification.

La *Notitia Dignitatum*, un document officiel de l'Empire romain du début du V<sup>e</sup> siècle, dresse l'inventaire des armées impériales stationnées le long de la Manche. Parmi les villes citées figure *Grannona in litore Saxonico*, d'abord dans l'entête, puis à la fin de la liste à l'intérieur de l'intitulé *Praefectus militum Grannonensium, Grannono*. Contrairement à *Constantia* (Coutance), *Rotomago* (Rouen) et *Abrincatis* (Avranches), *Grannona* est mentionnée deux fois, car il s'agissait du campement principal, celui du commandant-en-chef, disposant d'un *tribunus* (tribun) en plus d'un *praefectus* (préfet). *Grannona*, située à l'entrée de la Seine, méritait bien d'être placée au centre du dispositif romain pour la défense du *Litus Saxonicum*.

- The Anglo-Saxon Chronicle*, John Allen Giles (trad.), London, G. Bell and Sons, 1914.
- Annala Uladh : Annals of Ulster, otherwise Annala Senait, Annals of Senat ; a Chronicle of Irish Affairs from A.D. 431 to A.D. 1540*, William M. Hennessy (éd.), Dublin, Alexander Thom, 1887, t. 1.
- Annales Lindisfarnenses et Dunelmenses*, dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus XVIII*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1866, p. 502-508.
- Annales Mettensis* (p. 314-336), *Annales Fuldenses* (p. 337-415), *Annales Bertiniani* (p. 419-515), *Annales Vedastini* (p. 516-531), dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus I*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1826.
- Annales Xantenses* (p. 217-235), *Annalium Xantensium appendix* (p. 236), *Annales breves Fuldenses* (p. 237), dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus II*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1829.
- Ari Thorgilsson, *Íslendigabók, er skrifaðhefir Ari Thorgilsson, og Landnámabók*, Sigurður Kristjánsson (éd.), Reykjavík, Valdimar Ásmundarson, 1891.
- Ari Thorgilsson, *Livre de la colonisation de l'Islande selon la version de Sturla Þorðarson*, Régis Boyer (trad.), Turnhout (Belgique), Brepols, 2000.
- Ari Thorgilsson, *The Book of the Settlement of Iceland. Translated from the Original Icelandic of Ari the Learned*, Thomas Ellwood (trad.), Kendal, England, T. Wilson, 1898.
- The Chronicle of Ireland*, T. M. Charles-Edwards (trad.), Liverpool, Liverpool University Press, 2006.
- Chronicon abbatiae Rameseiensis, a saec. X usque an. circiter 1200 : in quator partibus*, Dunn Macray (éd.), London, Longman/Trübner, 1886.
- Chronicon de Normannorum gestis in Francia* (p. 532-536), dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus I*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1826.
- Chronicum Scotorum. A Chronicle of Irish Affairs, from the Earliest Times to A.D. 1135 ; with a Supplement, Containing the Events from 1141 to 1150*, William M. Hennessy (éd.), London, Longmans/Green/Reader/Dyer, 1866.
- Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel*, Léopold Delisle (éd.), Rouen, A. Le Brument, 1872-1873. 2 vols.
- Chronique des abbés de Fontenelle (Sainte-Wandrille)*, Pascal Pradié (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2019.

- Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, Jules Lair (éd.), Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1865.
- Fauroux, Marie, *Recueil des actes des ducs de Normandie de 911 à 1066*, Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 1961, n° 3.
- Gaillard, Jacques Augustin, *Les manuscrits retrouvés de Jacques Augustin Gaillard : une Histoire du Havre et des Havrais, écrite de 1810 à 1824*, Hervé Chabannes (éd.), Rouen, PTC, 2006.
- Gaimar, Geoffroy, *Lestorie des Engles solum la translacion maistre Geffrei Gaimar*, Thomas Duffus Hardy (éd.), Charles Trice Martin (trad.), London, Her Majesty's Stationary Office, 1889, t. 2.
- Gesta abbatum Fontanellensium usque ad a. 833* (p. 270-300), *Appendix annorum 834-850* (p. 300-301), *Fragmentum chronici Fontanellensis a. 841-859* (p. 301-304), dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus II*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1829.
- Giles, John Allen (trad.), *Old English Chronicles, including Ethelwerd's Chronicle, Asser's Life of Alfred, Geoffrey of Monmouth's British History, Gildas, Nennius, together with the Spurious Chronicle of Richard of Cirencester*, London, George Bell & Sons, 1906.
- La Grande Chronique de Tours*, dans *Recueil des Chroniques de Touraine*, André Salmon, Tours (éd.), Imprimerie Ladevèze, 1854, p. 64-200.
- Guillaume de Jumièges, Orderic Vital et Robert de Torigni, *The "Gesta Normannorum Ducum" of William of Jumièges, Orderic Vitalis and Robert of Torigni*, Élisabeth van Houts (trad.), Oxford, Clarendon Press, 1993-1995.
- Guillaume de Marceilles, *La première histoire du Havre : les mémoires de Guillaume de Marceilles*, Hervé Chabannes, Jean-Baptiste Gastinne et Dominique Rouet (éds.), Nolléval, L'Écho des vagues, 2012.
- Historia de sancto Cuthberto*, Ted Johnson South (éd.), Cambridge, D. S. Brewer, 2002.
- Jules César, *Commentarii de bello Gallico*, Jules Genouille (éd.), Paris, Jules Delalain, 1847.
- Labbe, Philippe (éd.), *Novae bibliothecae manuscriptorum librorum*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1657, t. 1.
- Liebermann, Felix (éd.), *Ungedruckte anglo-normannische Geschichtsquellen*, Strasbourg/Londres, Karl J. Trübner, 1879.
- Réginon de Prüm, *Reginonis Chronicon* (p. 537-612), *Continuator Reginonis Trevirensis* (p. 613-629), dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus I*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1826.
- Rimbert, *Vita sancti Anskarii a Rimberto et alio discipulo Anskarii conscripta*, dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus II*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1829, 683-725.

- Saxo Grammaticus, *Saxonis Grammatici Gesta Danorum*, Alfred Holder (éd.), Strassburg, Karl J. Trübner, 1886.
- Saxo Grammaticus, *La Geste des Danois*, Jean-Pierre Troadec (trad.), Paris, Gallimard, 1995.
- Sigebert de Gembloux, *Chronica domni Sigeberti Gemblacensis monachi*, dans *Monumenta Germaniae Historica – scriptorum tomus VI*, Georg Heinrich Pertz (éd.), Hanovre, Bibliopolis Aulicus Hahnianus, 1844, p. 300-390.
- Siméon de Durham, *Symonis monachi opera omnia. Historia regum. Ædem historia ad quintum et vicesimum annum continuata, per Joannem Hagustaldensem. Accedunt varia*, Thomas Arnold (ed.), London, Longmans/Trübner/Parker, 1885. 2 vols.
- Siméon de Durham, *The Church Historians of England, Vol. III, Part II, Containing the Historical Works of Simeon of Durham*, Joseph Stevenson (éd.), London, Seeleys, 1855.
- Sven Aggesen, *Svenonis Aggonis f. opuscula*, dans *Scriptores minores historiae Danicae medii aevi ex codicibus denuo recensuit*, Martin Clarentius Gertz (éd.), København, G. E. C. Gad, 1917-1918, t. 1.
- Thieury, Jules, *Armorial des archevêques de Rouen*, Rouen, F. et A. Lecointe, 1864, n° 41.
- Plummer, Charles (ed.), *Two of the Saxon Chronicles Parallel, with Supplementary Extracts from the Others*, Oxford, Clarendon Press, 1892. 2 vols.

## SAGAS SCANDINAVES

- Fornaldarsögur Norðurlanda*, Guðni Jónsson et Bjarni Vilhjálmsson (éds.), Reykjavík, Bókaútgáfan Forni, 1943-1944, t. 1.
- Íslendínga Sögur*, Þorgeir Guðmundsson et Þorsteinn Helgason (éds.), Kaupmannahöfn, Konúngliga Norræna Fornfræðafélag, 1829.
- Páttur af Ragnars sonum*, dans *Fornaldarsögur Norðurlanda*, Valdimar Ásmundarson (éd.), Reykjavík, Sigurður Kristjánsson, 1889, t. 3.
- La Saga de Ragnarr Loðbrók, suivi du Dit des fils de Ragnarr et du Chant de Kráka*, Jean Renaud (trad.), Toulouse, Anacharsis, 2017.
- Snorri Sturluson, *The Heimskringla, or Chronicle of the Kings of Norway*, Samuel Laing (trad.), London, Longman/Brown/Green/Longmans, 1844, t. 1.
- The Saga of Heidrek the Wise*, Sigurður Nordal et G. Turville-Petre (éd.), Christopher Tolkien (trad.), London, Thomas Nelson and Sons, 1960.